

VILLAGE DE FOREZ

Cahier d'histoire locale - Association des  
usagers du Centre Social de Montbrison(42)

N°7 juillet 1981  
-----

- P. 2 Louis FAROUX, bourreau de Montbrison,  
assassiné en 1813. Claude LATTA
- p. 5 "A neuf centimes par tête", ce que  
coûtait le Président de la République  
aux Français en 1902. Louis VACHER
- p. 6 L'église Saint-Pierre de Montbrison est  
rendue au culte (examen du premier registre  
de fabrique après le Concordat 1803-1811)  
p.6 et 12, plans. Joseph BAROU
- p.15 Antoine de Saint-Priest, prieur commendataire  
du prieuré de Chandieu. Claude BEAUDINAT,  
Georgette SIMONET  
p. 20-21, tableaux généalogiques, armes.
- p.22 Edouard MARTEL, père de la spéléologie  
française. Marguerite V.FOURNIER
- p.24 Nouvelles brèves de 1807 - Journal du  
département de la Loire.

-----  
VILLAGE DE FOREZ : bulletin trimestriel.

Siège social : Centre Social de Montbrison,  
rue des Clercs.

Directeur de la publication : Claude Latta.

Courrier-coordination : Joseph Barou.

Dépôt légal : troisième trimestre 1981,  
imprimé par nos soins.

Courrier, abonnement : écrire à VILLAGE DE FOREZ

CENTRE SOCIAL  
B.P. 68 42602 MONTBRISON CEDEX

-----

LOUIS FAROUX  
-----  
BOURREAU DE MONTBRISON  
ASSASSINE EN 1813

La France reste, peut-être pour peu de temps, le seul pays européen à conserver la peine de mort. Son éventuelle abolition a fait l'objet, depuis la Révolution, d'ardentes polémiques. Les premières propositions abolitionnistes datent de la Constituante. Depuis cette date, les débats n'ont pas cessé jusqu'à la récente élection présidentielle...

La peine de mort, on l'oublie souvent, suppose bien évidemment l'existence d'un bourreau : c'est à ce personnage que nous nous sommes intéressés car des recherches dans les registres d'état-civil de Montbrison nous ont fait découvrir, tout à fait par hasard, un document curieux : l'acte de décès du bourreau Louis FAROUX qui fut assassiné à Montbrison en 1813. Evénement déjà peu commun et dont nous ne connaissons pas d'autre exemple. A partir de ce document, nous avons voulu en savoir davantage à la fois sur l'homme et sa fonction : troubles lueurs sur une société qui pour venger les victimes délègue l'un des siens pour accomplir un meurtre légal.

\* \* \*

L'assassinat du bourreau (1813)

Le document d'état-civil vaut d'être cité car il n'est pas un acte ordinaire de décès mais plutôt un procès-verbal dressé, à la demande du maire - M. de la Noërie - par le substitut du procureur impérial :

*Ce jourd'hui neuf septembre dix-huit cent treize, nous, Victor Chantelauze, substitut du procureur impérial au tribunal civil de l'arrondissement de Montbrison instruit par la voix publique que le dénommé Louis Faroux, Exécuteur des arrêts de la Cour d'Assises du département de la Loire, demeurant à Montbrison, avait été frappé d'un coup de couteau au bas-ventre, qu'il était tombé mort sur le seuil de la porte du nommé Labbe, boulanger en cette ville, grande rue (1) et qu'il venait d'être transporté dans son domicile sur le boulevard St Jean, nous nous sommes, de suite, rendus dans sa maison et avons aperçu (sic) le corps de Louis Faroux, étendu sur une table dans le premier appartement du rez-de-chaussée ; nous avons fait aussitôt appeler M. Richard de Laprade (2) docteur en médecine et Gérentet, docteur en médecine et en chirurgie de cette ville que nous avons nommés pour constater l'état de la blessure et sa profondeur... indiquer exactement toutes les circonstances... en rédiger un rapport dont la sincérité sera affirmée devant nous ; en même temps, nous nous sommes occupés de prendre auprès des personnes présentes des renseignements sur la cause de cet événement et avons appris de la bouche de la femme Labbe que nous avons fait appeler qu'environ à l'heure d'une heure et demie, Louis Faroux s'était rendu chez son mari boulanger pour demander son pain, qu'aussitôt en lui donnant (?) il s'est écrié "je suis mort" et qu'en effet quelques secondes après il est tombé à côté de la porte sans connaissance ; nous avons aussi aperçu (sic) dans la maison de Faroux les pantalons dont il était encore vêtu et il a été reconnu qu'ils avaient été coupés en deux endroits, dans la partie supérieure par l'instrument qui avait occasionné la blessure ; nous avons aussi remarqué que sa chemise était percée*

(1) Actuelle rue Martin Bernard.

(2) Jacques-Julien Richard de Laprade (1781-1860), docteur en médecine, père du poète Victor de Laprade, membre de l'Académie Française.

de la même manière et nous avons ordonné en conséquence que tout l'habillement de Faroux serait porté au greffe pour servir d'instruction à la procédure... et du tout nous avons dressé le présent procès-verbal pour être transmis à Mr le Juge instructeur afin de découvrir les auteurs de l'homicide qui aurait été commis sur la personne de Louis Faroux. Montbrison, les jours et an susdits.  
Signé V. de Chantelauze

Enregistré par nous maire de la ville de Montbrison, Officier de l'état-civil, le six septembre dix-huit cent treize.

#### De la Noërie

#### Un meurtre impuni dans une période troublée :

Le meurtre de Louis Faroux est resté, à notre connaissance, impuni. Nous avons consulté aux Archives Départementales les arrêts des Cours d'Assises de la Loire pour les années suivantes et nous n'y avons trouvé nulle trace d'une condamnation concernant le meurtrier éventuel de Louis Faroux.

Les troubles politiques de la période expliquent peut-être que l'on se soit soucié de toute autre chose : en effet, septembre 1813, c'est le moment où la France vit l'agonie du régime impérial. Napoléon Ier est à la veille de se faire écraser à Leipzig. Dans les mois qui suivent, les événements se précipitent : 1ère Restauration, les Cent jours, seconde Restauration. On eut sans doute autre chose à faire et à penser qu'à rechercher le meurtrier de Louis Faroux.

#### Le métier de bourreau :

A défaut de nous pencher sur la personnalité d'un meurtrier qui est resté inconnu, essayons d'en savoir davantage sur la victime :

Comme il arrivait souvent, Louis Faroux était l'héritier d'une dynastie de bourreaux. Il le confirme lui-même dans un texte bien antérieur, daté du 15 thermidor an II : les membres de sa famille avaient rempli pendant 80 ans, de père en fils, les fonctions d'exécuteur ; son grand-père pendant 40 ans environ, son père durant le même temps (3), et son frère fut requis à Lyon pour assurer les exécutions après la prise de la ville (4).

Bien souvent, en effet, la charge de bourreau était héréditaire : en raison de l'infamie attachée à son métier, le bourreau ne pouvait transmettre sa charge qu'à l'un de ses parents. Lorsqu'il se mariait, il épousait souvent la fille d'un autre bourreau. Si la foule se pressait pour assister aux exécutions capitales, elle appréciait peu le voisinage ou la compagnie du bourreau lui-même. Il était systématiquement tenu à l'écart. La création de l'office de bourreau remontait au XIIIe siècle : dans chaque baillage, un homme était désigné pour exécuter les sentences pénales. "Exécuteur des hautes oeuvres", il occupait le dernier rang parmi les officiers de justice. Il était nommé par lettres de commission enregistrées par le Parlement. Sitôt scellées, ces lettres étaient, par répugnance, jetées sous la table. (5)

Son revenu principal consistait, à Montbrison, en la perception des droits de leyde (6) mais il n'avait pas le droit de toucher les denrées sur les marchés, et en particulier les grains.

- 
- (3) Son père Jean Faroux, né à Montbrison, "ci-devant exécuteur de la haute justice" mourut à Montbrison le 14 nivôse an XIII (âgé de 70 ans environ) (Archives de l'état-civil de Montbrison).
- (4) Archives Nationales BB-3-207 : Pétition du citoyen Louis Faroux. Cité par E. Brossard : Notes sur l'histoire du département de la Loire pendant la Révolution française (1789-1799) - Inventaire analytique par J. de Fréminville p.486.
- (5) Gilbert J. Callandraud : de l'exécution capitale, éd. J.C. Lattès, Paris 1979.
- (6) Droits sur les marchés.

### Une carrière commencée sous l'ancien régime :

Louis Faroux avait commencé sa carrière avant 1789, comme aide de son père Jean Faroux. Les supplices réservés aux condamnés à mort étaient variés : le mode le plus commun de donner la mort était la pendaison, la décapitation étant réservée aux nobles. La roue était réservée à l'assassinat avec préméditation ou le vol sur les grands chemins (7). La peine du feu, à l'origine pour les hérétiques, fut étendue ensuite aux empoisonneurs et aux coupables de bestialité ou de sodomie.

L'exécution était vraiment l'oeuvre du bourreau qui devait en faire un spectacle pour la foule, un acte destiné à effrayer et à frapper les imaginations.

### Une place disputée

La Révolution française vint changer l'exercice du métier de bourreau. Les supplices inutilement barbares furent abolis mais la peine de mort fut maintenue. Ce fut l'avènement de la guillotine, adoptée comme mode d'exécution parce qu'on la jugea moins douloureuse (20 mars 1792). Elle fut solennellement installée à Feurs le 22 novembre 1793. En décembre 93, comme elle ne fonctionnait pas très bien, la municipalité de Feurs commanda des ouvriers pour en faire jouer les ressorts et "ne point blesser les droits de l'humanité en satisfaisant la vengeance nationale".

Louis Faroux dut s'adapter à ces changements. Il portait désormais le titre d'"exécuteur près le tribunal criminel de la Loire", touchait un traitement de 800 livres fixé par le directoire du district (sans compter les frais d'exécution) et s'installa à Feurs où avait été installée la préfecture du nouveau département de la Loire créé en 1793. (8)

Mais en juillet 1794, il faillit perdre son emploi : en effet un nommé J.P. Thierry, originaire de la Meuse, fut nommé exécuteur à Feurs et vint dans cette ville pour y obtenir l'enregistrement de sa commission. Mais Louis Faroux - qui estimait s'acquitter convenablement de sa fonction - transmit ses doléances à la commission des administrations de police et fit valoir qu'il avait été requis par Javogues pour exécuter les jugements de condamnations à mort. L'accusateur public intervint en sa faveur auprès du représentant Reverchon qui maintint Faroux à son poste et ordonna au tribunal de suspendre l'enregistrement de la commission de Thierry.

On a compris que Louis Faroux fut l'exécuteur des hautes oeuvres pendant l'époque sanglante de la Terreur quand fonctionnait à Feurs le tribunal révolutionnaire. La guillotine, cependant, ne fut pas utilisée pour toutes les exécutions puisque de nombreux condamnés à mort furent passés par les armes.

### Les risques du métier.

Les régimes passent, les bourreaux demeurent. Après la Convention, le Directoire, le Consulat et l'Empire maintiennent Louis Faroux dans ses fonctions. Montbrison étant devenue préfecture en 1795 il revint habiter dans l'ancienne capitale des comtes du Forez et y exercer son effrayant métier à une époque où la rigueur des lois envoyait nombre de pauvres hères à l'échafaud...

Jusqu'à ce qu'un jour de 1813 un inconnu lui plante un coup de couteau dans le bas ventre alors qu'il allait chercher son pain comme n'importe quel Montbrisonnais.

On ne put trouver le meurtrier ni déterminer quels mobiles avaient armé son bras. Vengeance ? Les souvenirs de la Révolution étaient si vivaces que l'on ne peut exclure une vengeance politique dont les mobiles remonteraient à l'époque où Louis Faroux était le "vengeur national" et où le couperet de la guillotine faisait tomber les têtes des "contre-révolutionnaires" foréziens.

---

(7) Jean Imbert, "la peine de mort", P.U.F., Paris 1972.

(8) Il y avait désormais un bourreau par département. Sous Louis-Philippe ce nombre fut réduit à un par Cour d'appel.

Sanson, le bourreau de Louis XVI est mort dans son lit car la loi déclare expressément que le bourreau est innocent de l'homicide que la loi lui ordonne de commettre. Louis Faroux n'eut pas cette chance. Un jour de 1813, à Montbrison, un coup de poignard mortel vint rappeler que le métier de bourreau peut parfois être dangereux. Le Journal de Montbrison ne rapporta pas l'événement, comme si, effectivement, la société n'aimait pas évoquer le personnage du bourreau.

Claude LATTA

-----  
 / "A NEUF CENTIMES PAR TETE" : en 1902

ce que coûtait le Président de la République aux Français.  
 -----

Le 13 décembre 1902, un hebdomadaire montbrisonnais publiait un entre-filet sous le titre "A neuf centimes par tête". Cet article indiquait combien chaque français devait verser pour entretenir d'une façon décente le chef de l'Etat : logement, nourriture, blanchissage, voitures et trains spéciaux... La somme s'élevait alors à un peu moins d'un décime par an, soit exactement neuf centimes.

Le chroniqueur indiquait qu'il tenait ce calcul d'un économiste anglais. Ce britannique avait d'ailleurs effectué d'autres comptes pour différents chefs d'état étrangers. Ainsi le roi des Belges et le roi de Grèce reviennent chacun à 50 c à leurs sujets ; l'empereur d'Autriche à 45 c, le roi d'Italie à 44 c, le roi de Suède, 40 c, le Czar (de toutes les Russies) à 35 c, l'empereur d'Allemagne à 34 c et le roi d'Angleterre 2 c. M. Roosevelt revient à 22 c aux citoyens américains et le président de la Confédération helvétique à 6 millimes seulement (0,6 c).

Comme par hasard, dans un article suivant, on peut trouver les salaires horaires de quelques ouvriers. En voici le tableau (en centimes)

	1806	1852	1900
maçon	32,5	42,5	80
tailleur de pierre	32,5	42,5	85
ravaleur		50	120
couvreur	55	67,5	85
charpentier	30	50	90
menuisier	35	35	70
forgeron	50	50	80
terrassier	22,5	27,5	55
garçon maçon	20	26	50
garçon couvreur	30	45	55
homme de peine en serrurerie		22,5	52,5

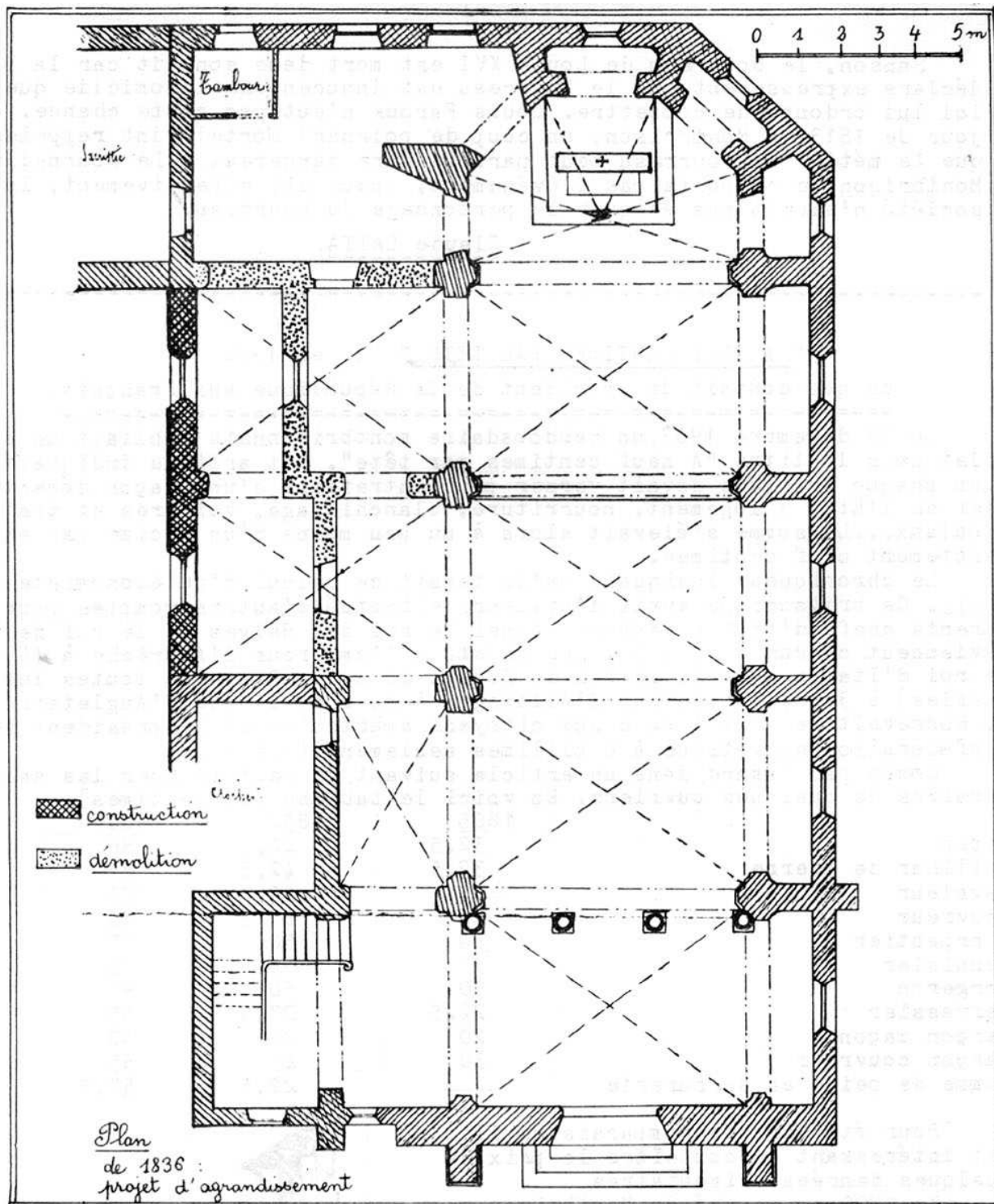
Pour établir des comparaisons, il est intéressant de connaître le prix de quelques denrées alimentaires.

En 1900, au marché de Montbrison, on payait le beurre 2,20 F le kg, le fromage de chèvre 0,70 F la livre, celui de vache 0,35 F la livre.

Une douzaine d'oeufs coûtait 1,40 F, la paire de poulets 3,00 F, les pommes de terre violettes 5,50 F les 100 kg, les oranges 5 c pièce. Au marché de Panissières, le quarteron de pommes valait en moyenne 0,30 F. La miche de pain coûtait alors 0,40 F le kg.

Louis VACHER





Quelques dimensions de l'ancienne église Saint-Pierre :

-Longueur totale (dimensions intérieures)	27,60 m
-Largeur de la nef (entre les colonnes)	6,50 m
-Hauteur de la façade, du faite du pignon au seuil	14,20 m
-Hauteur de la voûte de la nef	11,20 m
-Largeur des chapelles du midi	2,00 m
-Hauteur sous plafond des chapelles du midi	5,50 m
-Épaisseur des contreforts	0,65 m
-Épaisseur du mur de façade	1,00 m
-Diamètre de la rosace	2,70 m
-Largeur de la porte principale	2,50 m
-Clocher, emprise au sol	7,80 X 6,00 m

-----

L'EGLISE SAINT-PIERRE DE MONTBRISON EST RENDUE AU CULTE

( Examen du premier registre de fabrique après le Concordat )  
1803 - 1811

Après le Concordat de 1801, deux paroisses, Notre-Dame, paroisse principale et Saint-Pierre, succursale, remplacent à Montbrison les quatre anciennes circonscriptions religieuses : St-André, La Madeleine, St-Pierre et Ste-Anne (1).

Le 8 mars 1803 ( 17 ventose an 11 ), M. Benoît Caquet, ancien curé du lieu revient dans sa paroisse et est officiellement installé desservant de la succursale de St-Pierre qui regroupe la plus grande partie des anciennes paroisses de St-Pierre et de la Madeleine. C'est un vieux prêtre réfractaire qui revient d'exil. Benoît Caquet avait été nommé curé de St-Pierre trente cinq ans auparavant, le 13 juin 1768. Pendant la Révolution il avait eu, comme son vicaire Barthélemy Devis, une attitude courageuse refusant de prêter serment à la Constitution civile du clergé.

Il retrouve son église dans un triste état et va consacrer le reste de sa vie à la restaurer, la remeubler et rendre au culte son ancienne solennité. Il est aidé en cela par un vicaire, M. Coquard, et par les marguilliers de St-Pierre.

Le registre de fabrique de 1803 à 1811 déposé aux archives de la Diana montre concrètement la difficulté qu'il y a pour rendre une église au culte après dix ans d'abandon. Il donne aussi d'intéressants détails sur la vie paroissiale du moment.

LES MARGUILLIERS

Cinq jours après l'installation du curé, le 22 ventose an 11, une assemblée paroissiale réunie dans la sacristie à l'issue de la grand' messe confirme dans leurs fonctions les trois marguilliers déjà en place depuis 1801.

*"L'assemblée régulièrement convoquée et composée de plusieurs habitants, il a été décidé que les marguilliers actuels (Giraud et Coupat) continueroient leurs soins et peine jusqu'au moment de la démarcation de la paroisse, et on a prié monsieur Despérichon de vouloir bien aussy jusqu'à cette époque être premier marguillier..."*(2)

En avril 1804, Giraud et Coupat, démissionnaires, sont remplacés par Jean Morillion pour la "grande fabrique" et Jean Gras pour la "fabrique du Saint-Sacrement". M. Berne Degagère devient premier marguillier. Le conseil de fabrique comprend une douzaine de paroissiens notables. Des artisans tels Claude Chambon, boulanger, et Jean Péliesson, cordonnier, s'y mêlent à des propriétaires comme Jean Aguy et à des aristocrates : Despérichon, Buer, de Laplagne... Deux ou trois "seconds marguilliers" assurent la gestion courante sous la responsabilité d'un ou deux "premiers marguilliers" ou "marguilliers d'honneur". Le mandat de ces administrateurs dure trois ans et peut se renouveler.

PREMIERES DEPENSES

Dans l'église dévastée, il faut aller à l'essentiel ; les premières dépenses de la fabrique indiquent bien les priorités :

Réparations à la serrure du tabernacle,	6 sous
Pieds et raccommodage du porte-lampe	1 livre 10 sous
Clef d'entrée de la porte de l'église	2 livres 8 sous
Crochet pour tenir la corde de la cloche	12 sols

(1) St-André regroupait près de la moitié de la population de la ville, La Madeleine 20 %, St-Pierre 20%. Ste-Anne, annexe de Moingt était moins importante. Notre-Dame n'était pas église paroissiale.

(2) Registre de fabrique, p.1

Apparaît aussi indispensable l'achat d'un ciboire argenté et doré avec un bonnet effectué par le vicaire pour 40 livres.

Le citoyen Dupuy, serrurier, se charge des travaux indispensables tandis que le citoyen Simon, épicier, fournit deux livres d'huile pour la lampe : 1 l 10 s ; un autre épicier, le citoyen Combe, procure à l'église 9 livres de cire fine à 55 s la livre ( 24 l 15 s ). Collardet père, vitrier, pose 32 carreaux de vitre dans la sacristie afin d'éviter les courants d'air trop violents, ce qui coûte 16 francs. Enfin le citoyen Epinat, libraire de son état, vend le registre nécessaire pour tenir les comptes : cent feuillets, 36 sous.

#### UNE CLOCHE BAPTISEE MARIE

Pas d'église digne de ce nom sans au moins une cloche. Toutes les cloches de Saint-Pierre ayant été brisées en 1793, les fabriciens font transporter, en mars 1803, de l'ancien couvent de Savigneux, une grosse cloche baptisée Marie (3) et l'installe dans le beffroi de l'église. Elle sera la cause de multiples dépenses.

Pour les ouvriers qui assurent le transfert il faut régler 24 l 16 s de dépenses de bouche (4) et 16 s d'eau-de-vie (5) et payer encore 6 l pour la nourriture des voituriers. La corde coûte 9 l et le battant de fer pesant 10 livres revient à 4 l 10 s.

Marie fut-elle, techniquement, bien installée, dans son nouveau clocher ? On peut en douter. Dans les mois et les années qui suivent, de nombreux artisans interviennent pour des aménagements dans le beffroi.

Le mois suivant, Claude Midroit, charpentier, utilise "huit crosses pour la cloche" (16 s) et "six boulons avec leurs rosettes à 24 s pièce". L'année qui suit, le serrurier Valenne a besoin de 63 livres de fer pour réparer la cloche et l'horloge.

De mai à août 1806, les réparations sont plus importantes comme en témoignent les paiements figurant dans le registre :

- payé à M. Dupuy, serrurier la somme de 37 l pour avoir démonté la cloche et l'avoir remonté, mi une mise de fer, soudé le tourillon du côté de bise 37 l

- payé à M. Dalicout la somme de 31 l 10 s pour le pied d'un orme qu'il nous a vendu pour faire un joux à la cloche d'après le rapport des sonneurs qui ce croyet exposés...

- payé à M. Goure charpentier la somme de quatre vingt dix livres pour trente journées à raison de trois livres par jour pour avoir fait le joue, roux et autres objet de la cloche...

Galland fils, forgeron, reçoit 197 l pour son travail, Petiot 1 livre et 4 sols pour avoir fourni les clous... Notons que les débris des pièces changées sont revendus en plusieurs lots par adjudication faite sur le boulevard (6)

En 1807 de nouvelles réparations sont effectuées et en 1808 une petite cloche est installée auprès de Marie. Enfin en 1810, le charpentier Goure effectue encore des travaux dans le beffroi...

---

(3) Fondue en 1481 par "Etuva le boîteux", elle porte le blason de Renaud de Bourbon, alors prieur de Savigneux et archevêque de Narbonne. Elle pèse environ 1 300 kg, donne le mi bémol et se nomme Marie : "MARIA VOCOR, IN CUJUS HONORE FUNDOR", je porte le nom de Marie, ayant été fondue en son honneur.

(4) à Chassagneux, boulanger.

(5) à Simon, épicier.

(6) Galland le forgeron achète le vieux fer à 4 sols la livre.

Tachon et Côtan, sonneurs, achètent du bois du débris de la cloche pour 9 livres. Fougerand s'adjuge le lut, un plateau et écoupeau pour 11 livres 5 sols.

(24 août 1806)



## FOURNITURES COURANTES

Les fabriciens achètent chez les commerçants montbrisonnais les fournitures courantes nécessaires au culte. Le cabaretier Faugerand et l'aubergiste Durand fournissent le vin de messe, l'épicier Simon l'huile d'éclairage et l'apothicaire Laffon (d) l'encens. Les cierges proviennent de l'épicerie Combe et de la boutique de Gardon, cirier. La fabrique s'adresse encore à la veuve Besson, marchande d'hosties, et chaque année c'est Claude Faugerand qui vend les rameaux ( de 3 à 4 livres ) pour toute la paroisse. Thuillier, épiciier et Gayte et Galland, cordiers, fabriquent les cordes pour les cloches. La veuve Claret fournit le chanvre. Occasionnellement on achète quelques objets au ferblantier Besson et à la faïencière, Mme Robert. Berger, qui est orfèvre, fournit "une boîte pour les saintes huiles ( 13 l 14 s )" et raccommode la girandole ( 1 l 4 s ). Les libraires Epinat et Jacques Faure vendent bouteilles d'encre, mains de papier, registres, voire un missel lyonnais (7).

## RESTAURATION DE L'EGLISE

Des travaux importants commencent dès 1803. Il faut refaire toutes les verrières de l'église. Une adjudication a lieu le 22 ventose an 12 pour ces réparations. Collardet père, vitrier-ferblantier, fournit 466 carreaux à 10 sols pièce. Les frères Siome, menuisiers, fabriquent quatorze châssis de vitraux pour la somme de 236 l 11 s et le serrurier Rivière façonne 568 happes pour fixer les châssis ( coût 25 l 8 s ).

En mai 1804 les maçons se mettent à l'ouvrage. Pierre Cantal, puis au fil des mois et des années, Claude Thinet et Philibert Crosmary travaillent dans le clocher, "raccommoient" la maçonnerie des chapelles, rénovent la toiture.

En août 1806, Anselme blanchit l'église en son entier, vernit les boiseries du chœur, la chaire et les fonds baptismaux pour 424 livres.

Rousset, couvreur, fait des "chanau" en ferblanc pour le toit de l'église et recouvre également de ferblanc le "timbre" (la petite guérite sur le toit de l'église qui abritait la cloche de l'horloge).

A la foire de la Sainte-Catherine, à Boën, les marguilliers achètent des planches pour la tribune : 16 douzaines pour 70 l 12 s (8). De nombreux artisans participent encore à la restauration de l'église.

---

### (7) Quelques prix pratiqués de 1803 à 1810 :

Vin, la pinte	de 4 à 7 s	corde, la livre	16 s
huile de lampe, la livre	de 13 à 17 s	toile pour doublure	1 l 14 s
cire commune, la livre	de 11 à 1 l 4 s	( l'aune )	
cire fine, la livre	de 2 l 10 s à 3 l	plomb, la livre	3 s
encens, la livre	2 l 2 s	fer, la livre	4 s
une bouteille d'encre	de 18 s à 1 l 8 s	étain, la livre	21 s
une main de papier *	12 s		
un cahier neuf	9 s		
une journée de travail ( Goure, charpentier )			3 livres.
* 25 feuilles			

### (8) Artisans ayant travaillé à la réfection de l'église.

Maçons : Pierre Cantal, Anselme, Claude Thinet, Philibert Crosmary.

Plâtriers : Charles, Richard - Piqueur de pierre : De Selle (Moingt)

Couvreur : Rousset - Menuisiers/charpentiers : Frères Siome, Anselin, Claude Midroit, Alais, Goure, Aubert.- tourneur (bois) : Denis.

Serruriers : Rivière, Dupuy, Valenne, Pommier, Noalli, Blanc (de Sury)

J.M. Mialier. Maréchal : Galland le jeune - Ferblantier : Besson.

Vitrier-Ferblantier : Collardet.- Cordiers : Gayte- Galland.

Tapissier : Genevrier - Marbrier : Bussyllion ( de Lyon )

## ENRICHISSEMENT DE L'EGLISE

En janvier 1807, St-Pierre a meilleure allure : verrières neuves, maçonnerie raccommodée, nef blanchie, toit et clocher en bon état. Les ressources de la fabrique augmentant, les marguilliers se préoccupent maintenant de la décorer et de la meubler plus luxueusement. Pour cela ils s'adressent à des fournisseurs spécialisés.

M. Crépu, négociant à Lyon fournit, pour les rideaux du choeur, du taffetas, des cordons et glands ( 278 l 15 s ). Un dais cramoisi est confectionné.

La fabrique passe commande d'un autel en marbre à Bussillon et, en août 1807, le marbrier reçoit une avance de 600 livres. En mai 1808, l'ouvrage fini, Bussillon aura reçu en tout la coquette somme de 3 225 F plus 48 F d'étrennes.

Les marguilliers consacrent plus de 1 700 livres à l'achat de trois tableaux représentant le Christ, Saint Pierre et Sainte Madeleine (9).

Dans le même temps, l'église acquiert une exposition en tôle argentée pour 400 l, prix convenu entre Crépu et Vernas, orfèvre, des burettes d'argent, des chandeliers d'acolytes... En 1809, un serrurier de Sury-le-Comtal, Blanc, confectionne une nouvelle table de communion (439F). Deux ans plus tard Alais, menuisier, fabrique une chaire qui revient à 212 livres 19 sols et qui est garnie en maroquin vert acheté à Lyon.

Curieusement les fabriciens font encore parfois des économies de bouts de chandelle: ainsi on paie 12 F 12 sols un bassin de fer blanc pour mettre dans le bénitier fendu et quelques mois plus tard on passe commande d'un bénitier en pierre de Tournu qui coûte 72 livres.

## LE PERSONNEL

En avril 1809 apparaît le bedeau, personnage tout à fait indispensable pour réhausser le lustre des cérémonies. Chissiliand, tel est son nom, reçoit 50 livres de gages, une canne comme insigne de sa fonction, un habit et une perruque (10). Le sacristain Tachon remonte l'horloge et touche pour ce service 1 livre par mois. Tachon, Côtan ( Cottant ) et Jean Léonard sont les sonneurs. Ils ont quelques livres pour ce travail.

A l'occasion de la Fête-Dieu, en juin 1807, les Tambours qui ont participé à la procession perçoivent 4 livres. De même, les deux "clercs" ( enfants de choeur ) touchent de temps à autre une petite somme.

Plusieurs paroissiennes dévotes ont soin d'arranger les chapelles, de laver le linge (11) mais on a recours également à des blanchisseuses qui sont payées : Marie Gérentet, Mme Gaurend, Mlle Pradier et Nanette Bouchet.

Blaise Verney semble le voiturier attitré de la paroisse.

## RESSOURCES DE LA FABRIQUE

Pour les trois premières années, du 19 Germinal an 12 au 5 avril 1807, les recettes de la fabrique s'élèvent à 6 643 l 1 s et l'emportent nettement sur les dépenses : 4 504 l 11 s 6 deniers.

---

(9) Payé à Crépu, 958 l pour les tableaux, 496 l pour les cadres, 45 l pour l'emballage, 150 l pour le voiturier qui fait le transport de Lyon à Montbrison. Ces tableaux de grandes dimensions ( 2,5m X2 m ) sont encore dans l'actuelle église St-Pierre : celui du Christ dans la chapelle St-Vincent, celui de Saint Pierre dans la chapelle des morts et celui de Sainte-Madeleine dans celle de la Sainte Vierge.

(10) Etoffe pour l'habit du bedeau : 28 l 16 s. Perruque vendue par Prévot. perruquier. 9 F.

(11) La veuve Chauve s'occupe de la chapelle de la Sainte Vierge.

Citons aussi Mlles Bellon, Durier, Gazotte, Plason, Forget, Mmes Décot et Antoinette de la Rochette.

Constatons d'abord l'importance de cette somme relativement à l'époque et au niveau de vie (12).

Les ressources proviennent des quêtes, de la location des chaises et de quelques produits annexes : dons et vente d'objets ou de matériaux dont l'église n'a plus l'usage (13).

Les quêtes se montent à près de 60 % des ressources. Elles rapportent 1 151 l 3 s en 1805, 1 226 l 7 s en 1806 et 1 471 l 8 s en 1807. Elles sont particulièrement fructueuses pendant la semaine sainte mais rapportent sensiblement moins pendant l'été. Une reprise s'amorce en fin d'année avec les fêtes de Toussaint et de Noël(14).

La location des chaises donne lieu à une tarification assez complexe :

*les chaises avec accoudoirs* se louent 4 l 10 s pour l'année  
*les chaises avec escabeau* 3 l 10 s  
*les chaises simples* 3 l

Les fidèles peuvent aussi louer, au coup par coup, une *chaise volante*. Il en coûte alors 6 deniers (10c) si c'est un dimanche ordinaire, 12 d (20c) s'il s'agit d'une grande fête (tarif fixé le 18 avril 1808).

Les habitants de l'ancienne paroisse de la Madeleine se contentent sans doute des chaises volantes car les abonnés sont essentiellement les habitants de la rue St-Pierre, de la rue de la Croix (actuelle rue du Palais de justice), de la rue de la Madeleine (rue Puy-de-la-Bâtie) et de la rue des Arches (15).

Si l'on en juge par la recette des chaises mobiles, de 9 à 20 l par mois, quelques dizaines seulement sont louées chaque dimanche. Avec trois travées et des chapelles minuscules, l'ancienne église St-Pierre peut difficilement accueillir plus de 250 personnes même en utilisant la tribune et des bancs pour les enfants. Elle est notoirement insuffisante pour une paroisse qui comprend le tiers de la population de la ville.

(12) 6 643 livres ( ou F germinal ) représentent 76 394 F ( 1980 ). Une meilleure comparaison peut être donnée avec les salaires de 1803 et d'aujourd'hui :

	<u>1803</u>	<u>1980</u>
<u>Recettes</u>	6 643 F (germinal)	76 394 F (actuels)
<u>salaire</u>	18 F par semaine	640 F
	pour un artisan	(S.M.I.C., 40 h, 1 semaine)
<u>équivalence</u>	369 semaines	119 semaines
	(7 ans 5 mois)	(2 ans 4 mois)

Si l'on tient compte du niveau de vie et des salaires, les recettes de la fabrique représentent plus de 230 000 F actuels pour 3 années.

Le denier du culte a rapporté 38 929 F pour la paroisse de St-Pierre en 1980.

(13) 18 prairial an 13, vente d'une ancienne chape à la fabrique de Châtelneuf pour 24 livres.  
 6 déc. 1806 M. de la Plagne achète à la fabrique un ancien ostensor pour 24 livres.  
 La confrérie du St Sacrement rapporte aussi un peu d'argent : 93 l en 1806.

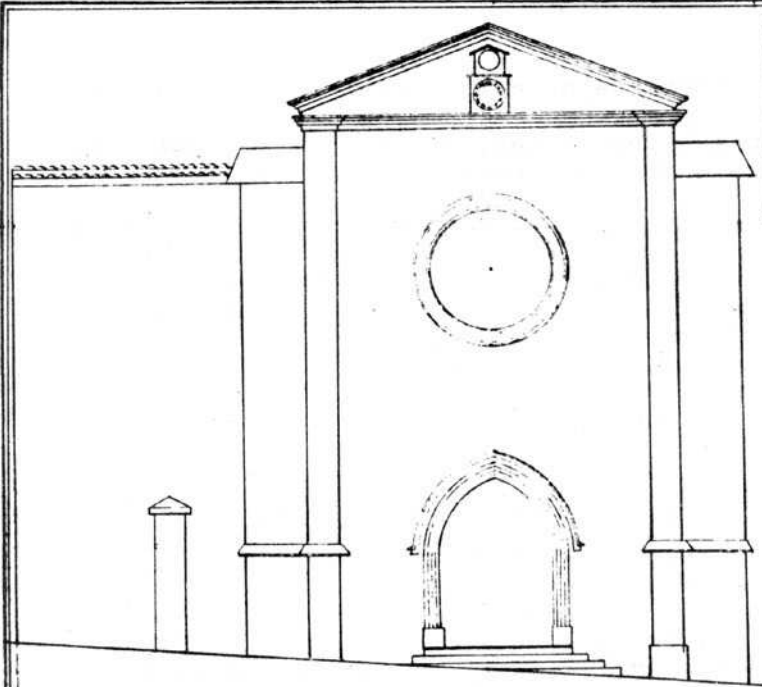
(14) Produit des quêtes : moyenne mensuelle sur 5 ans ( 1806 à 1810 )  
 ( les sols et les deniers ont été négligés )

103	71	126	127	102	84	71	73	46	48	88	121	<u>Recette(en livres)</u>
J.	F.	M.	A.	M.	J.	J.	A.	S.	O.	N.	D.	<u>Mois</u>

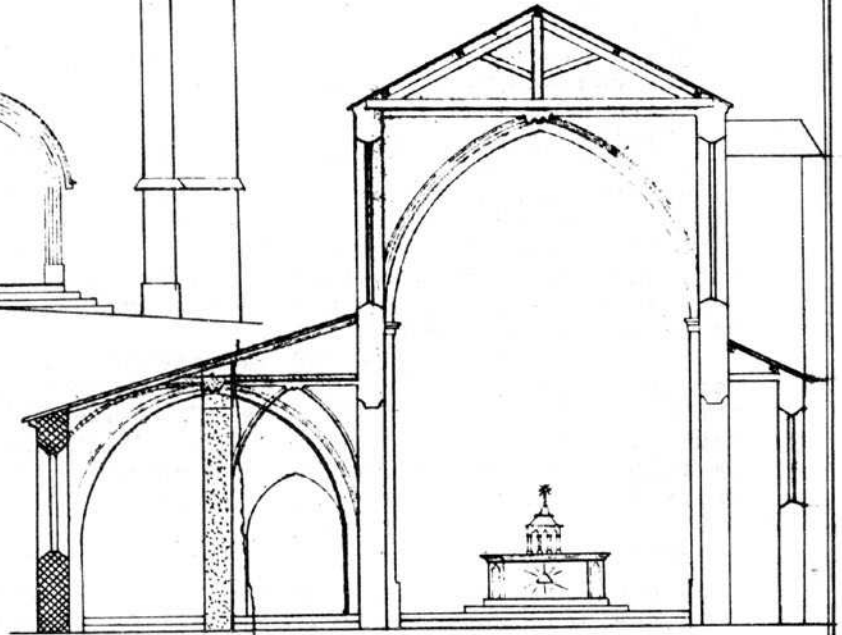
Autre ressource inattendue : le 15 février 1807, M. Meynis rembourse à la fabrique de l'église un emprunt qu'avait effectué son père le 13 juin 1779, ce qui rapporte 240 livres.

Département de la Loire :  
Plan, coupe et élévation de  
l'église St Pierre, à Montbri-  
son le 5 mars 1836.

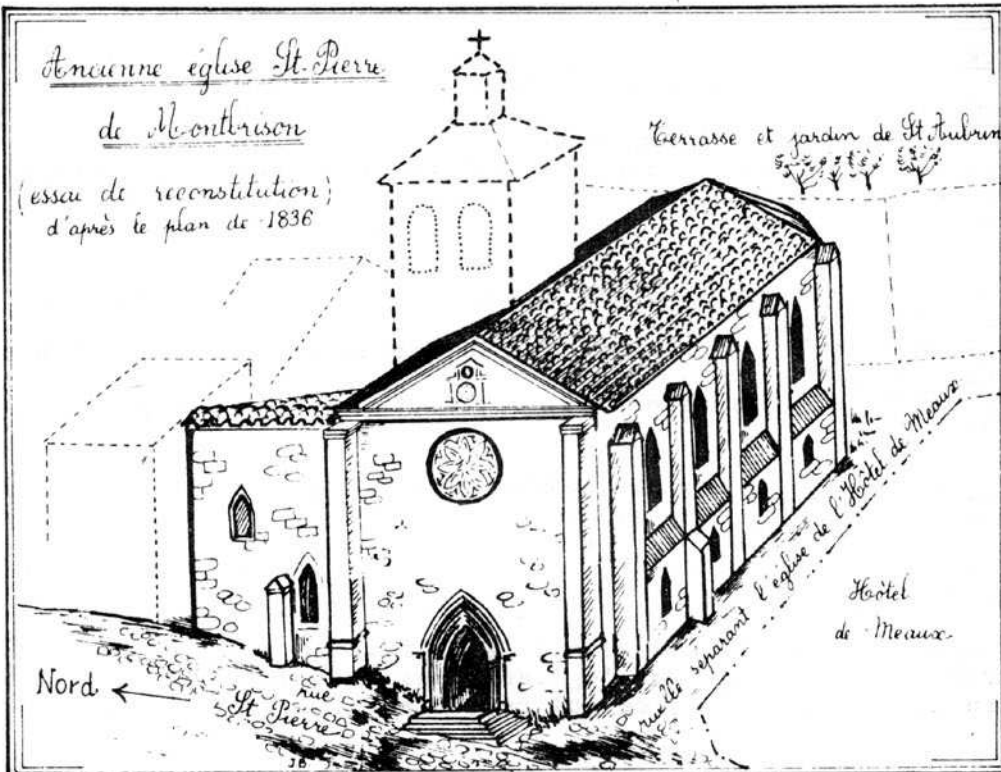
Architecte du dép. Trabucco



*Coupe Transversale*



↑  
 Archives de la Diana  
 N° 34, soubassement 7 →



En avril 1808 les chaises sont affermées pour un an au sieur Tachon après adjudication et pour la somme de 740 F. Le 30 avril de l'année suivante le système du fermage est annulé. Bon an, mal an, les chaises rapportent sept cents francs. A partir de 1809, le sixième de ce revenu non négligeable est envoyé à l'archevêché.

De 1807 à 1810, les ressources de la fabrique augmentent assez sensiblement : 8 898 l 15 s pour 36 mois, soit plus 34 %, ce qui permet des dépenses plus considérables (16).

#### CHRONIQUE PAROISSIALE

Le registre de fabrique donne aussi incidemment quelques éléments d'une petite chronique paroissiale.

M. Caquet meurt le 19 janvier 1805. Le 20 germinal an 13, *De Selle de Moing, piqueur de pierre pour avoir gravé l'épitaphe du tombeau* reçoit 6 livres.

M. Seignolles, curé de St-André avant la Révolution lui succède. A cette époque a lieu la délimitation officielle des paroisses de la ville. Il meurt peu de temps après son installation, à la fin de 1806. La pierre tombale et l'épitaphe du curé défunt reviennent à 3 livres. M. Seignolles est remplacé par M. Chavallard qui était avant la Révolution vicaire à St-Pierre.

Les obsèques du préfet Imbert, - Saint-Pierre est la paroisse de la préfecture - donnent lieu à une cérémonie solennelle. Le frère du préfet verse 36 livres *pour des tentures pour l'enterrement* et pour payer la *lumière* du service funèbre.

Il faut dire que le préfet de la Loire est le premier paroissien de St-Pierre. Il a la place d'honneur. Le menuisier Alais confectionne un banc réservé à ce haut fonctionnaire ( 68 l 20 s ), siège garni avec soin par Genevrier, tapissier, pour la somme de 69 l 9 sol ( août 1807 ).

Le 24 novembre 1809 a lieu la bénédiction du nouveau cimetière de Montbrison situé à la Madeleine en présence des autorités civiles et religieuses. Le procès-verbal de cette cérémonie est consigné dans le registre de fabrique (17).

#### (15) Etat des chaises louées à l'année - mai 1806

<u>quartier</u> <u>des abonnés</u>	<u>chaises avec</u> <u>accoudoirs</u>	<u>chaises avec</u> <u>escabeau</u>	<u>chaises</u> <u>simples</u>	<u>chaises</u> <u>gratuites</u>
Rue St-Pierre	23	2	2	6
Rue de la Croix	9	9	8	0
Rue de la Madeleine	11	2	8	0
Rue des Arches	6	5	18	1
Rue des Bouchers(1)	6	1	4	2
Le Château	8	0	0	0
Grande rue(2)	7	0	3	1
<u>Total</u>	63	19	43	10

(1) Rue de la Préfecture (2) rue Martin Bernard

135 chaises louées à l'année, une cinquantaine de chaises mobiles, tribune de 60 m2.

(16) Du 13 avril 1807 au 6 mai 1810 :

Recettes 8 898 l 15 s

Dépenses 10 159 l 8 s

Note : en avril 1807 la fabrique avait en caisse une réserve de 2138 livres.

(17) Participent à la cérémonie M. Lachèze, maire de la ville, M. Populus, curé de Notre-Dame, Chavallard, curé de St-Pierre ainsi que les vicaires : Giraudié (St-Pierre), Ladavière et Berthéas (Notre-Dame).

## LES BONNES VIEILLES HABITUDES

En ce qui concerne la rédaction du registre, notons que les nouveautés passent bien difficilement dans le style des marguilliers sans doute un brin traditionalistes.

L'appellation citoyen ne se retrouve que dans les premières pages du registre. Elle est vite abandonnée au profit de monsieur pour les aristocrates, les prêtres et les personnages importants comme Crépu le négociant lyonnais. Artisans, commerçants et autres gens du peuple sont tout bonnement appelés par leur nom, leur prénom et nom, voire simplement leur prénom, Blaise (Verney) le voiturier ou un diminutif : la Nannette Bouchet, blanchisseuse.

Dès l'ouverture du cahier quelques dates importantes sont données avec les deux calendriers : le républicain et le grégorien. En janvier 1806, le calendrier républicain est totalement abandonné.

Fidèles aux livres, sols et deniers, les fabriciens n'utilisent que rarement les francs et jamais les centimes. De même on s'en tient encore aux aunes et aux livres.

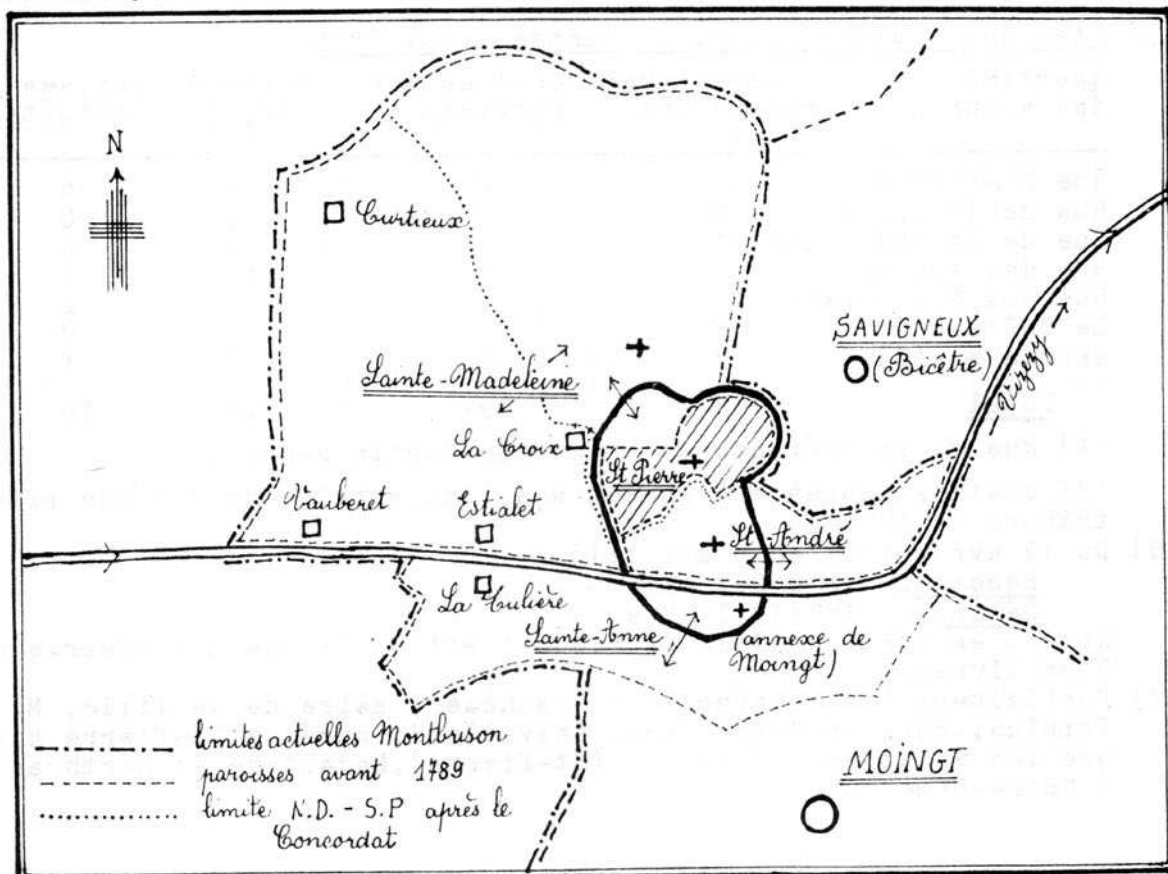
### UN RELEVEMENT RAPIDE

En conclusion on peut constater que bien que l'église soit en mauvais état et exigüe, la paroisse de Saint-Pierre se relève rapidement et avec aisance des dommages de la période révolutionnaire. A cela plusieurs raisons :

- des ressources importantes dues au fait qu'il s'agit de la paroisse de la préfecture et des quartiers aristocratiques de la ville.
- une ferveur nouvelle. Selon J.Rony, *la resurrection du sentiment religieux fut si complète et si générale que l'église St-Pierre se trouva impuissante à contenir ses anciens hôtes et les nouveaux qu'on venait de leur adjoindre* (18). Et déjà se pose le problème de trouver une autre église, problème qui sera résolu soixante ans plus tard.

Joseph BAROU

(18) Réflexions sur l'emplacement de l'église de St-Pierre, 1864, J.Rony- archives Diana.



ANTOINE DE SAINT-PRIEST  
PRIEUR COMMENDATAIRE DU PRIEURÉ DE CHANDIEU  
ou  
les épineux problèmes de la vérité historique

Le 25 avril 1509 mourait Pierre de la Bastie, dernier prieur régulier du Prieuré de Chandieu.

Lui succédait noble Antoine de Saint-Priest qui fut le premier prieur commendataire (1) du "riche" prieuré de Chandieu. Les prieurs commendataires se contentaient de toucher les revenus de leur prieuré mais n'y résidaient pas contrairement aux prieurs réguliers. Antoine de Saint-Priest fut abbé régulier de Valbenoîte, prieur de Sail-sous-Couzan et prieur de Chandieu de 1509 à 1535 ; c'était le temps du cumul des monastères d'ordres différents : Valbenoîte aux Cisterciens, Sail à Cluny et Chandieu à Manglieu en Auvergne.

Plusieurs raisons font que nous nous intéressons particulièrement à ce prieur : le mystère de sa pierre tombale, le fait qu'ont existé plusieurs familles portant le nom de Saint-Priest, les écrits contradictoires des historiens qui se sont penchés sur sa vie.

Commençons par essayer d'y voir clair en ce qui concerne les familles nobles portant le nom de Saint-Priest.

#### I- Les familles de Saint-Priest

Consultons premièrement Jean-Marie de la Mure et son "*Histoire universelle civile et ecclésiastique du pays de Forez*".

*L'abbaye de Val Benoiste, ordre de Cisteaux, fut fondée environ en 1180, sous la protection de Guy II et du consentement et sous la remise du droit allodial (2) de Ponce Seigneur de Saint-Priest, de Briand de Lavieu et d'une noble Matrone Guillemette de Rossillon.*

Suit une filiation faisant remonter Antoine de Saint-Priest à Gaudemard de Jarez, seigneur de Saint-Priest (voir filiation J.M. de la Mure ci-jointe). Le moins que l'on puisse dire est que cette filiation manque singulièrement de dates, or ces dernières sont essentielles car elles proviennent toujours d'actes qui font foi de ce que l'on avance. J.M. de la Mure n'apporte aucune preuve de ce qu'il écrit. D'après lui A. de Saint-Priest serait un descendant de Guichard d'Urgel donc un d'Urgel de Saint-Priest et il en porterait tout naturellement les armes ce qui est faux, nous le verrons plus loin. Notre historien du Forez s'est fourvoyé et nous pensons comprendre pourquoi.

Steyert dans son *Armorial du Lyonnais, Forez et Beaujolais* nous éclaire sur ce point :

*La possession du château de Saint-Priest en moins d'un siècle, par les Jarez, une famille de Saint-Priest et les d'Urgel, a surtout embarrassé les généalogistes...*

*Le château de Saint-Priest, qui appartenait aux Jarez en 1173, donna son nom à une famille qui paraît être une branche de cette maison et qui se serait subdivisée en trois rameaux principaux :*

*1/ les seigneurs de Saint-Priest qui, au milieu du 13e siècle étaient de la maison d'Urgel, héritèrent au commencement du 14e siècle des Jarez, seigneurs de Saint-Chamond, dont une branche prit le nom (d'Urgel de St-Chamond qui prirent les armes des Jarez), tandis que l'autre continua la race des seigneurs de Saint-Priest jusqu'au 17e siècle (d'Urgel de Saint-Priest).*

*2/ d'autres Saint-Priest dont le surnom était Pasturel, étant devenus seigneurs d'Apinac, par alliance avec les Maréchal, au 14e siècle, prirent le nom d'Apinac, qu'ils changèrent au 16e siècle en Espinac.*

*3/ les Saint-Priest de Fontanès.*

*Une branche des Sainte-Colombe a porté aussi le nom de Saint-Priest.*

Il apparaît donc que quatre familles portèrent le nom de Saint-Priest :

- les d'Urgel Saint-Priest
- les Sainte Colombe de Saint-Priest(-la-Roche)
- les Saint-Priest d'Apinac
- les Saint-Priest de Fontanès

Voilà qui ne simplifie pas les recherches ! et qui explique pourquoi J.M. de la Mure s'est fourvoyé...

Edouard Perroy dans son ouvrage Les familles nobles du Forez au 13e siècle nous éclaire sur la famille de notre prieur.

*Famille ancienne du Jarez, les Saint-Priest n'ont jamais possédé la seigneurie de Saint-Priest en Jarez qui appartenait dès 1173 aux d'Urgel. Mais ils ont pu avoir alleux (3) ou liefs dans le mandement dont ils portaient le nom car ils figurent parmi les fondateurs de l'abbaye de Valbenoîte.*

*Vers 1145 Pierre de Saint-Priest témoigne avec Anthaud d'Essertines au don fait par Pierre de Cuzieu aux nonnes de Jourcey. Avant 1184 Pons de Saint-Priest est avec Bertrand de Lavieu l'un des fondateurs de l'abbaye de Valbenoîte.*

Etienne de Saint-Priest eut de gros ennuis d'argent toute sa vie et vendit en 1267 le quart de sa pierrière de charbon en Jarez, (c'est la première mention de mine de charbon en Forez). Il épousa Clémence de Montagny qui lui apporta une part du château de Fontanès vers 1250. A partir de cette date les Saint-Priest sont coseigneurs de Fontanès.

Pons-Fauvel de Saint-Priest, mort en 1361, fut châtelain comtal à Montbrison, à Saint-Romain-le-Puy en 1357 et à Marcilly en 1358.

Un de ses fils Henri-Favellon de Saint-Priest épousa Briansone Bellière, laquelle mourut après lui et fit son exécuteur testamentaire Jean de la Bastie, prieur de Magneu-Hauterive en 1405 et 1434 puis prieur de Chandieu vers 1441. Les Saint-Priest de Fontanès et les de la Bastie ont donné trois prieurs de Chandieu, est-ce pure coïncidence ? quels liens unissaient ces deux familles ?

Héritier d'Henri, Jean de Saint-Priest est coseigneur de Fontanès en 1484, il meurt en 1495. Ce dernier eut peut-être trois fils : Aymard qui continuera la "pauvre lignée", Jean chevalier de Malte et Antoine, notre prieur.

Dès le début du 15e s. la fortune des Saint-Priest est en déclin et en 1650 d'Hozier parle du "pauvre coseigneur de Fontanès".(v. tabl. E.Perroy)

Il nous a paru intéressant de comprendre l'erreur commise par J.M. de la Mure. A partir de la 3e génération il nous donne tout simplement la filiation des d'Urgel de Saint-Priest, il suffit pour s'en assurer de comparer les filiations 1 et 3 jointes; pour faciliter ce travail nous avons encadrer les noms des d'Urgel qui correspondent à ceux du document de J.M. de la Mure, le doute n'est pas possible. Mais après Pierre d'Urgel de Saint-Priest (10e génération) cet historien donne bien les Saint-Priest de Fontanès ! Dans son document il y a donc un mélange de deux familles, une confusion dans son esprit. Pourquoi ? est-ce le fait que le prénom Antoine figure dans les deux familles ? et pour justement deux religieux chez les d'Urgel ?

Nous n'oserions avancer que cette confusion fut volontairement faite pour attribuer au "pauvre prieur" de Chandieu une plus puissante famille que la sienne propre !

Cette confusion se retrouve dans les armes attribuées à notre prieur par J.M. de la Mure :

*...au-dessus de l'entrée du cloître de ce Prieuré paroissent en relief les armes de ce pieux Abbé, qui sont celles que la maison de Saint-Priest avait tiré de celles de Jarez... et qui sont semblables à celles des Comtes de Genève... puisque tout de mesme que celles de ces Comtes, elles ont pour leur blazon cinq points d'or équipolez à quatre d'azur.*

Ce qui nous amène tout naturellement à parler des armes de toutes ces précédentes familles, ce qui peut aussi nous apporter d'autres éclaircissements.



## II - Les blasons

Nous pouvons déclarer tout net que J.M. de la Mure se trompe, car nous connaissons bien les armes d'Antoine de Saint-Priest, elles sont sculptées à Chandieu, au prieuré, au-dessus de deux fenêtres du rez-de-chaussée.

C'est un blason écartelé avec une cotice brochante : écartelé d'argent et d'azur à la cotice de gueules brochante ? la sculpture ne donne pas les émaux, mais les Saint-Priest de Fontanès avaient ce blason tout justement. Alors le doute n'est plus possible ; notre prieur Antoine est un Saint-Priest de Fontanès et... J.M. de la Mure n'est jamais venu à Chandieu pour vérifier ce qu'il affirmait !

Certains auteurs le nomment Antoine de Sainte-Colombe. Si l'on considère les armes des Sainte-Colombe de Saint-Priest (écartelé d'argent et d'azur) on peut penser que c'est la branche aînée des Saint-Priest ; mais Steyert prétend que les Sainte-Colombe brisaient d'un lambel à trois pendants de gueules, ce serait donc une branche cadette ? Mais notre Prieur brisait d'une cotice de gueules, il serait donc d'une autre branche cadette ? Lui-même, d'ailleurs, ne semble pas s'être fait nommer Antoine de Sainte-Colombe, mais toujours Antoine de Saint-Priest, comme en témoigne sa pierre tombale dont nous allons parler maintenant.

## III - Pierre tombale d'Antoine de St-Priest

La pierre tombale d'Antoine de Saint-Priest est au milieu de la nef de l'église de Chandieu, mais il est actuellement impossible d'en lire les inscriptions totalement usées par les pas des fidèles. Mais fort heureusement pour nous, en 1730, M. Demontmain, curé de Chandieu, voyant s'effacer de jour en jour les inscriptions des diverses pierres tombales de l'église, eut la bonne idée de les transcrire pour nous en conserver la mémoire, (qu'il en soit profondément remercié ici !). Voici ce qu'il lut sur la pierre d'A. de St-Priest : (au pied de la figure et tout autour)

REQUIESCAT IN PACE l'an MVL et le XIIIe jour du mois d'avril trépassa Révérend Père en Dieu Messire Antoine de St-Priest abbé de Valbenoîte et prieur de séants
--

Antoine de St-Priest serait donc mort le 13 avril 1550.

Et nous voici encore en plein imbroglio ! Nous savons, par un acte authentique, qu'en 1547 le prieur de Chandieu fait une fondation, assisté de témoins, et que ce prieur est Christophe de Lévis (4) ! lequel Christophe de Lévis est d'ailleurs enterré en l'église de Chandieu en 1552, sa pierre tombale se trouvant à droite de la nef avec son blason encore visible.

La *Galia Christiana* donne en 1541 J. Laurencin abbé régulier de Valbenoîte.

Qui se trompe ? la *Galia Christiana* ? le notaire qui a reçu la fondation de C. de Lévis ? le curé Demontmain qui a relevé les inscriptions ? le tailleur de pierre ?... Ni les uns, ni les autres ! Celui qui se trompe est celui qui a dicté l'épitaphe et qui n'est autre que celui qui est enterré dessous : A. de Saint-Priest !

Une note fort intéressante de Barthelemy Puy, contemporain de notre prieur, et qui possédait par héritage l'important domaine de Villeroy, vient à point nous éclairer :

*Le 26 dudit mois de septembre ensuivant, audit an 1535, trespassa assez misérablement frère Anthoine de Saint-Priest, abbé de Valkenoîte, prieur de Chandieu, ung tumbeau alentour duquel il fit escrire : l'an 1550 et le 12e jour d'avril trespassa religieuse personne frère Anthoine de St-Priest, abbé de Valkenoïste et prieur de cians, Anima ejus... Par quoy il s'est trouvé court de son compte de 15 ans et environ six mois.*

J.M. de la Mure donne 1550 comme année de sa mort et précise :  
... il a au milieu de nef de l'Eglise sous une pierre ou est son épitaphe qui le qualifie Révérend Père en Dieu Dom Antoine de saint-Priest, Abbé de Vaullennoïste et Prieur de Chandieu, il est représenté sur cette pierre sépulchrane en habit de Religieux ayant un Ecusson de ses armes de chaque costé de la figure, l'un qui est soutenu d'une croce pour marquer sa

qualité d'Abbé et l'autre d'un bourdon pour marquer celle de Prieur et la date du temps de sa mort y est marquée en l'année 1550.

Mais nous pensons à juste titre que cet historien n'est jamais venu à Chandieu (voir II-Les blasons) alors comment lui faire confiance quant à la description de la pierre tombale ?

Notre prieur est donc mort le 26 septembre 1535.

Barthelemy Puy nous précise encore que le prieur avait fait placer son tombeau (avec l'épitaphe déjà gravée) au milieu de l'église de Chandieu en 1531 !

Mais si nous savons qu'Antoine de Saint-Priest est bien mort le 26 septembre 1535, il nous reste à découvrir comment il a pu, en 1531, présumer qu'il vivrait jusqu'au 12 avril 1550 ?

Il nous reste à parler de la vie même d'A. de Saint-Priest du temps où il était prieur de Chandieu.

#### IV - Le Prieur Antoine de Saint-Priest

Il fut donc prieur de Chandieu de 1509 à 1535. Nous savons qu'il en fit renouveler les terriers en 1521 par Pont et Renevier notaires ( Renevier résidait à Chandieu ). D'après J.M. de la Mure il fit faire de très grandes réparations aux bâtiments et s'en rendit bienfaiteur insigne... c'est pourquoy au dessus de l'entrée du cloître de ce Prieuré paroissent en relief les armes de ce pieux abbé... au dessous de cet écusson, qui fut mis pour marque des libéralités de cet abbé au susdit prieuré est gravé ce dévot hémistiche d'un verset de David, qu'il avoit pris pour cry et pour devise :

*"Spes mea Deus, a juvenute mea"*

et plus bas sont encore gravés ces deux vers par luy composés pour marquer son affection envers ce Prieuré :

*"Dum stabit mundus, dum stabit sydera coelo,  
Candiaci regnet nobile coenobium".*

Dieu permit que ce sacré lieu, qui fut comblé de ses bienfaits fut celui de son décès.

Bienfaiteur insigne... pieux abbé... voilà donc un prieur tout à fait honorable... mais Barthélemy Puy donne un autre son de cloche - si nous osons dire !-

Il intitule sa note sur A. de Saint-Priest : *La grande folie* - il parle de *L'apostat prieur de Chandieu* ! et aussi : *que son jurement estoit par le ventre Dieu*. Nous sommes loin du pieux abbé !

Là encore qui se trompe ? Décidément notre prieur nous donne bien du fil à retordre...

Personnellement nous pensons que ni J.M. de la Mure ni B. Puy ne sont objectifs et impartiaux.

Pour J.M. de la Mure tout religieux est forcément *très pieux, très noble, ou d'une piété admirable... ou bienfaiteur insigne*, il suffit de lire son ouvrage pour s'en assurer et c'est justement cette surabondance de qualités et flatteries, que l'on rencontre à chaque page, qui fait douter de son objectivité et de sa probité d'historien. Il n'en reste pas moins que ses ouvrages sont une source inestimable de renseignements... Tiens, voilà que nous donnons aussi dans la plus basse flagornerie !

Mais Barthélemy Puy, lui non plus, ne peut être objectif et pour cause ! Oyez plutôt ! : nous avons déjà signalé que B. Puy possédait, par héritage, l'important domaine de Villeroy proche de Chandieu et il devait donc cens et servis au Prieur seigneur de Chandieu. De plus il y avait des contestations entre eux au sujet d'eaux qui, à travers le domaine de Villeroy, allaient arroser le pré Monzil appartenant en propre au Prieur...

B. Puy précise qu'A. de Saint-Priest est mort subitement et sans confession et qu'il fut enterré misérablement.

Finalement que pouvons-nous retenir de ce premier prieur commendataire ? Cela tient en peu de mots : Antoine de Saint-Priest de Fontanès fut prieur de Chandieu de 1509 à 1535. Il fit renouveler les terriers du Prieuré en 1521 par Pont et Renevier. Il fit certainement exécuter quelques réparations aux bâtiments et y fit placer ses armes sculptées au moins au-dessus de deux fenêtres. Il mourut subitement le 26 septembre 1535 à Chandieu où il est enterré dans l'église.

Il serait intéressant de savoir pourquoi il fit renouveler les terriers du Prieuré en 1521 ? Fit-il réparer les bâtiments avant ou après ?

Qui lui prédit qu'il mourrait le 13 avril 1550 ? Autant de questions auxquelles nous ne pouvons répondre.

Nous terminerons par le terrier de Pont et Renevier, document précieux qui nous apprend qu'en 1521, trente-six paroisses relevaient, du moins en partie, de la directe du Prieuré et lui payaient des droits seigneuriaux parmi lesquelles nous citerons : Saint-Marcellin, Saint-Laurent-la-Conche, Chazelles-sur-Lavieu, Lérigneux, Marcellin-le-Châtel, Marcoux, Sauvain, Saint-Georges-en-Couzan, Trélins, Chalain-d'Uzore, Mornant-en-Forez, Savigneux, Essertines (depuis environ 1480), Roche, Saint-Just-en-Bas, Sezai...

Tel était le riche prieuré de Chandieu.

Claude BEAUDINAT et Georgette SIMONET  
*Groupe de recherche sur le passé de Champdieu*

(1) commende: (du latin commendare, confier) collation d'un bénéfice ecclésiastique (abbaye, prieuré) à un clerc, ou parfois à un laïc. Dès le 13<sup>e</sup> s. la commende tend à devenir perpétuelle. Elle dura jusqu'à la Révolution et même au-delà.

(2) et (3) alleu : l'alleu est un mode de possession. C'est un bien non féodal, une terre libre, dont le propriétaire ne doit pour elle aucune redevance et ne relève d'aucun seigneur. allodial : qui appartient à l'alleu

(4) Le 29 avril 1547, Christophe de Lévis Lavieu, comte, chanoine et maître de chœur de la grande église de Saint-Jean de Lyon, prieur de Firminy et de Chandieu, fonde, au profit de MM. les religieux et curé de Chandieu, une rente annuelle de 10 livres tournois, à prendre sur l'étang des Rivières, à charge de célébrer tous les jeudis, au maître autel de Saint Sébastien, une grand'messe, laquelle sera annoncée par treize clas de la grosse cloche. La rente de dix livres était payable en deux termes, sur chacun desquels le sacristain retenait trois gros pour les chandelles.

\* \* \*

#### LES ARMES

- 1) d'Urgel : cinq points d'or équipollés à quatre d'azur.
- 2) d'Urgel de Saint-Priest : cinq points d'or équipollés à quatre d'azur à la bordure de gueules (Gras-Steyert).
- 3) de Jarez : parti d'azur et d'argent (Steyert)
- 4) Sainte-Colombe de Saint-Priest : écartelé d'argent et d'azur (Steyert).
- 5) Saint-Priest de Fontanès : écartelé d'argent et d'azur à la cotice de gueules (Gras-Steyert).
- 6) Saint-Priest-d'Apinac : écartelé, au 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> écartelé d'argent et d'azur (Saint-Priest) ; au 2 et 3 d'argent au lion de gueules, à la bordure de sable chargée de huit besants d'or (d'Apinac) (Steyert).

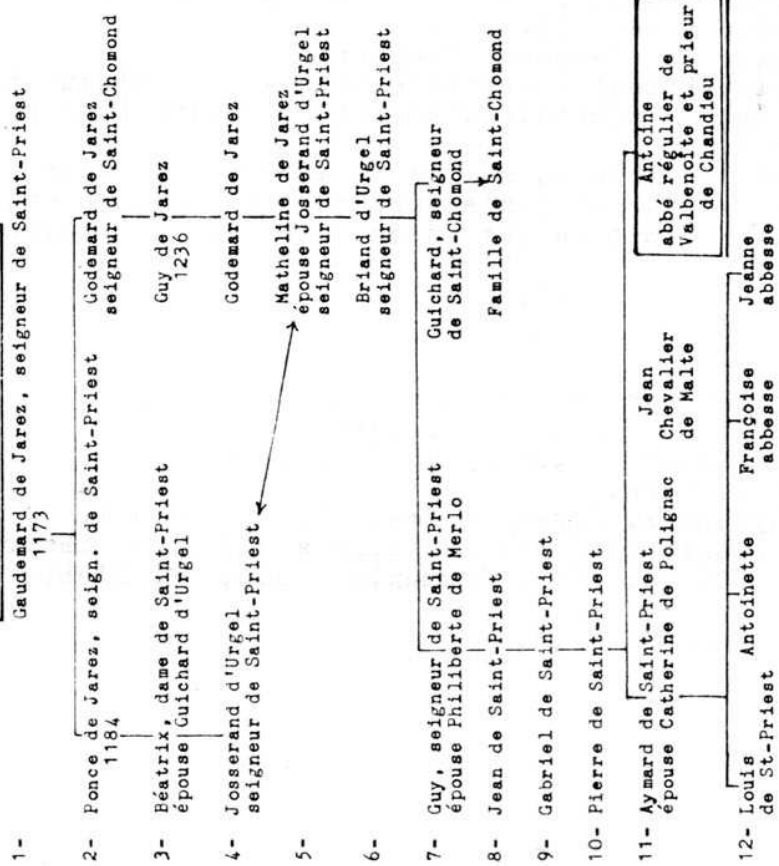
\* \* \*

#### OUVRAGES CONSULTÉS

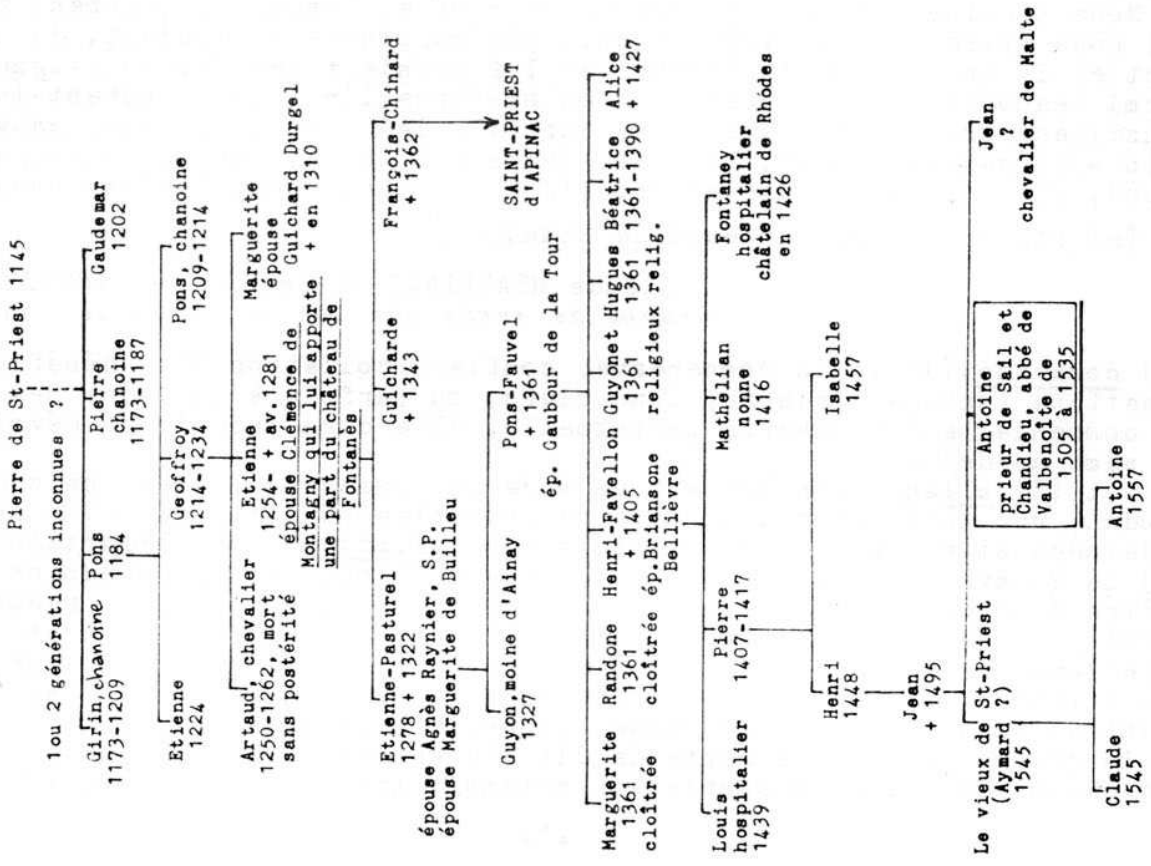
- Notes historiques sur le Séminaire Saint-Irénée.
- Armorial général du Forez. L.P. Gras.
- Histoire universelle civile et ecclésiastique du pays de Forez.  
J.M. de la Mure.
- Armorial du Lyonnais, Forez et Beaujolais. Steyert.
- Les familles nobles du Forez au XIII<sup>e</sup> siècle. Ed. Perroy.
- Bulletin de la Diana, n°17. Communication de M. l'abbé Bégonnet.

\* \* \*

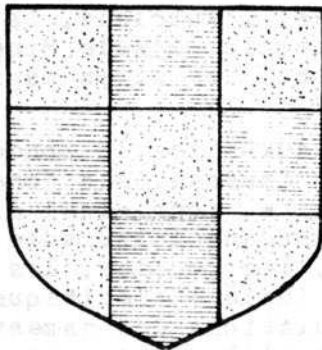
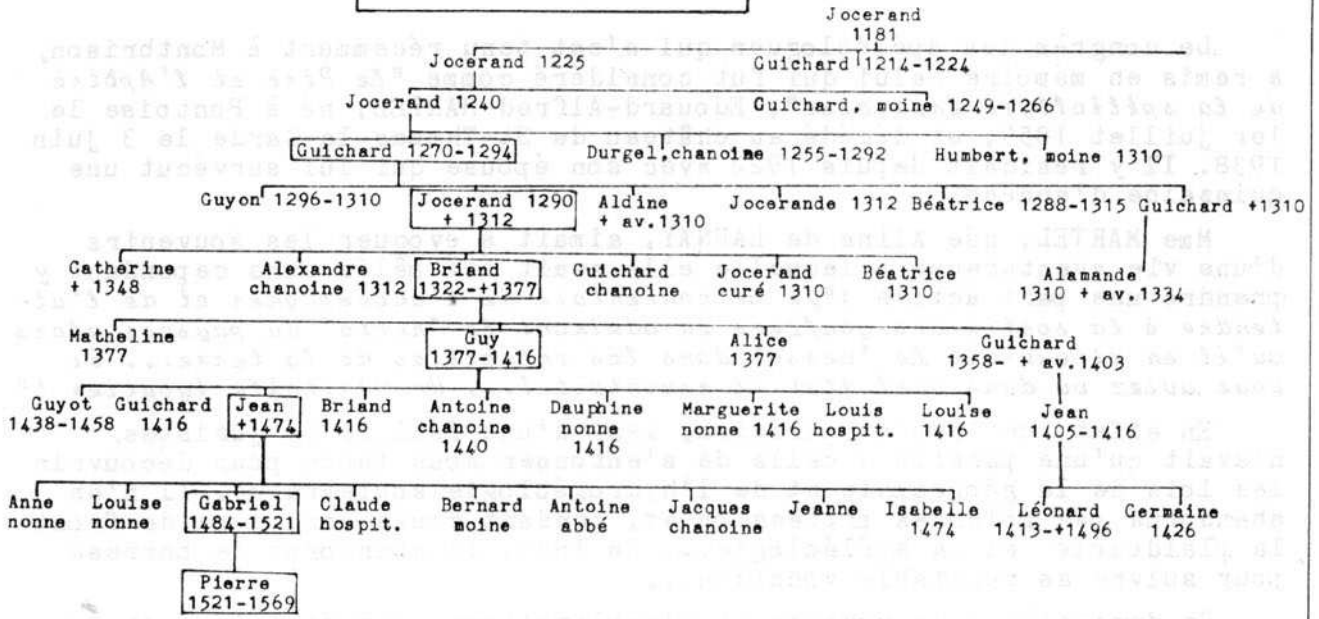
**FILIATION DES SAINT-PIRIEST**  
J.M. de la Mure



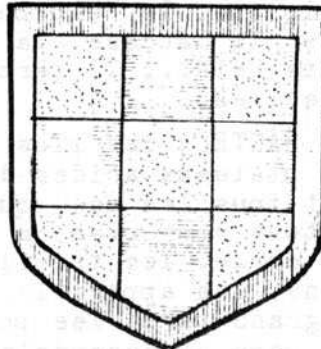
**FILIATION DES SAINT-PIRIEST DE FONTANES**  
Edouard Perroy



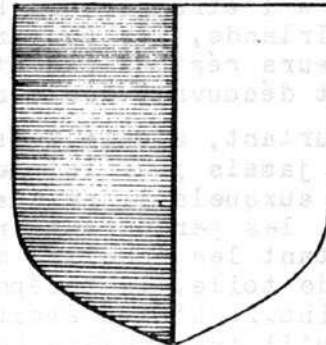
**DURGEL de SAINT-PRIEST**  
Edouard Perroy



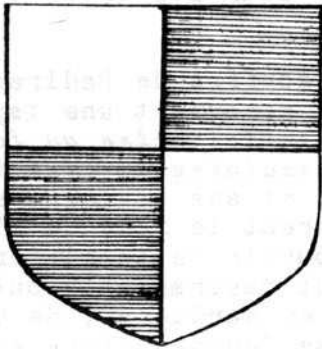
1 - D'URGEL



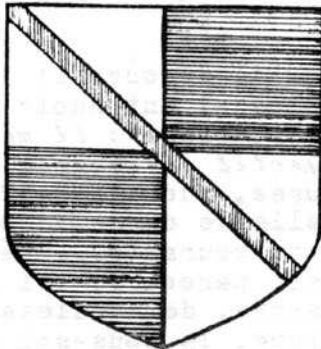
2 - D'URGEL SAINT-PRIEST



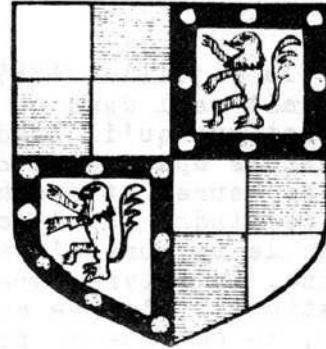
3 - DE JAREZ



4 - SAINTE-COLOMBE DE  
SAINT-PRIEST



3 - SAINT-PRIEST DE  
FONTANES



6 - SAINT-PRIEST  
D'APINAC

Edouard MARTEL, père de la spéléologie française  
-----

Le congrès des spéléologues, qui s'est tenu récemment à Montbrison, a remis en mémoire celui qui fut considéré comme "le Père et l'Apôtre de la spéléologie française", Edouard-Alfred MARTEL, né à Pontoise le 1er juillet 1859, et décédé au château de St-Thomas-la-Garde le 3 juin 1938. Il y résidait depuis 1922 avec son épouse qui lui survécut une quinzaine d'années.

Mme MARTEL, née Aline de LAUNAY, aimait à évoquer les souvenirs d'une vie aventureuse à laquelle elle avait été mêlée sans cependant y prendre une part active : *"Je me contentais de l'accompagner et de l'attendre à la sortie des gouffres en admirant le "recto" du paysage alors qu'il en découvrait le "verso" dans les entrailles de la terre... Si vous aviez vu dans quel état il remontait !... Un véritable égoutier !"*

En effet, cet avocat parisien, issu d'une famille de juristes, n'avait qu'une passion : celle de s'enfoncer sous terre pour découvrir les lois de la géographie et de l'hydrogéologie souterraine. Il n'en abandonna pas moins sa profession et, pendant douze ans, mena de front la plaidoirie et la spéléologie... En 1889, il abandonna le barreau pour suivre sa véritable vocation...

Un demi-siècle de voyages et d'explorations, des centaines de curiosités naturelles révélées, des régions désertiques transformées en centres de tourisme, des études sur les eaux souterraines dont le résultat appliqué à l'hygiène sauva bien des vies humaines, tel fut le bilan de l'existence de ce grand savant, de ce beau vieillard aux yeux clairs que les habitants de St-Thomas-la-Garde ont cotoyé pendant seize ans sans se douter de sa popularité mondiale.

De 1888 à 1936, tantôt pour son plaisir, tantôt chargé de missions officielles, Edouard MARTEL explora, en France, les Causses, le Jura, la Savoie, le Dauphiné, les Pyrénées, la Bretagne, le Vercors, la Provence... à l'étranger, la Belgique, le Péloponèse, l'Autriche, la Norvège, l'Irlande, les Baléares, le Caucase, la Turquie, l'Asie Mineure et plusieurs régions des Etats-Unis... Il parcourut des sites magnifiques et découvrit des merveilles.

- Pourtant, ajoutait Mme MARTEL, les plus beaux sites du monde ne valurent jamais pour lui les plateaux arides des Causses, ses "chers Causses" auxquels il revenait tous les ans, qu'il a, pour ainsi dire, "écumés", les parcourant en tous sens avec sa caravane itinérante transportant les échelles de corde, les treuils, les poulies, les bateaux de toile, le téléphone, les appareils à lumière électrique et à magnésium... L'émoi était grand parmi les populations des hameaux perdus qu'il traversait. Les gens se demandaient s'il s'agissait d'un cortège d'émigrants ou d'un cirque, mais les "renseignés" précisaient que c'était la troupe du "Monsieur qui voyageait pour les trous !"

\* \* \*

C'est le 9 juillet 1889 qu'il découvrait le gouffre de Padirac. Il descendait seul dans ce colossal entonnoir et éprouvait une impression fantastique qu'il traduisit ainsi : *Il me semblait être au fond d'un télescope ayant pour objectif un morceau circulaire de ciel bleu.* Pendant des heures et des heures, Edouard MARTEL et ses compagnons, venus le rejoindre par l'échelle de corde, scrutèrent le fond de l'abîme guidés par le murmure d'une eau courante... Découvrir cette rivière souterraine, la suivre dans son parcours, tel fut désormais le but de l'exploration... D'année en année, de hardiesse en hardiesse, de danger en danger, de fatigue en fatigue, le sous-sol des Causses livra aux

touristes des merveilles qui comptent parmi les plus belles du monde entier : Padirac... Dargilan... Bramabiau... L'aven Armand surnommé "Le rêve des mille et une nuits", "la Forêt-Vierge", "l'Apothéose des cavernes" avec ses 400 stalagmites aux formes fantastiques, véritables arbres de pierre aux feuillages nacrés d'une transparence de fine porcelaine...

La vie d'Edouard MARTEL a été écrite de façon magistrale par son disciple Norbert CASTERET. Il montre le courage, la ténacité, la témérité d'un homme "qui trouva toujours l'énergie de combattre uniquement pour la cause idéale de la science et acquit la célébrité en se vouant - à la lettre - à une tâche obscure, à des problèmes d'une nouveauté et d'une complexité qui avait découragé et effrayé ses devanciers".

Titulaire de nombreuses distinctions, particulièrement du grand prix des sciences physiques, fondateur et président de la Société de la Spéléologie, plusieurs fois lauréat de l'Institut, Edouard MARTEL eut le privilège exceptionnel d'assister, le 11 juin 1927, à l'inauguration de sa propre statue. Après avoir reçu la cravate de commandeur de la Légion d'Honneur, il fit lui-même tomber le voile recouvrant son buste, dressé au bord du Tarn, sur un piédestal de roches et de stalagmites...

\* \* \*

Mais depuis 1922, ce grand voyageur avait élu le Forez pour y terminer, dans la douceur et la paix, une vie si bien remplie. Il aimait cette région où la famille de son épouse avait des attaches ( Mme MARTEL était, en effet, la soeur de Mme Emile Raymond, le glorieux sénateur-aviateur de la guerre de 14 ).

Les deux dernières années de sa vie furent douloureuses : il avait à peu près perdu la vue et ne pouvait ni lire ni écrire. Il supportait cependant son mal avec courage, réconforté par les espérances chrétiennes. Il s'éteignit le 3 juin 1938 au matin. Ses funérailles eurent lieu en l'église de St-Thomas-la-Garde. Toute la population lui rendit les derniers devoirs et c'est, porté à bras par des hommes du pays, que son cercueil fut transporté jusqu'à la sortie du village où une automobile le ramena à Paris. Conformément à sa volonté, ces cérémonies s'effectuèrent sans aucun appareil, sans discours, dans la plus grande simplicité. Il quitta en silence notre monde turbulent et trop oublieux pour regagner le silence souterrain qu'il avait tant aimé au cours de cinquante années de son existence vouée aux ténèbres de la terre (Norbert Casteret).

Dans le Forez, la disparition de M. MARTEL passa presque inaperçue. On ignorait son oeuvre ; les échos de sa renommée n'étaient parvenus que très atténués dans ce pays aux horizons calmes et aux lignes simples. A Montbrison, où il se faisait conduire en voiture par son cocher, on le voyait chaque dimanche assister à la grand'messe dans la collégiale. C'était, disait-on, un grand savant, on l'admirait, on le respectait, mais on ne savait rien de plus...

Ayant tout donné à son pays, et jusqu'à sa santé, M. MARTEL avait placé en exergue dans un de ses derniers ouvrages cette phrase empreinte d'une mélancolique sérénité :

*Se consoler des hommes par l'étude et l'admiration de la nature. Sans intérêt, sans ambition, aimer et pratiquer la science pour son utilité...*

*Et si l'oeuvre reste inachevée, transmettre l'outil aux remplaçants, pour sortir sans bruit vers le Grand Repos !...*

Et Dieu sait s'il y a eu des mains, et s'il continue d'y en avoir, pour recueillir l'outil transmis par Edouard Martel et poursuivre sa tâche !

\*

Mme MARTEL acheva paisiblement sa vie au Château de St-Thomas-la-Garde entourée de ses souvenirs et des multiples objets qu'elle avait rapportés

de ses pérégrinations à travers le monde... Elle affectionnait particulièrement les poupées et en possédait une collection magnifique. Après sa mort, ses nièces et héritières, Mmes RENOARD et FOURNIER, de Paris, en firent don à la ville de Montbrison. Ce fut le début du "Musée de la Poupée" qui connaît aujourd'hui une grande renommée.

Marguerite-V. FOURNIER

S S S S  
S S S S

NOUVELLES BREVES

-----  
1807  
-----

(Journal du département de la Loire)

«L'hiver, que l'on croyoit fini, et qui vient de se renouveler, a causé plusieurs accidens funestes. A Rosiers, près de St-Bonnet-le-Château, on a trouvé un homme mort, assis dans un chemin, enseveli dans la neige, qui probablement l'avoit couvert pendant son sommeil, occasionné par le grand froid.» (N°3 du 21 février 1807)

\* \* \*

«On chantera dimanche prochain, 22 févr. un Te Deum solennel à N.D. en action de grâces des victoires signalées remportées par la grande armée. Les autorités y assisteront.» (N°3 du 21 février 1807)

\* \* \*

«Du 31 mars.- Plusieurs citoyens de cette ville, inquiets sur l'éducation de leurs enfans, ont engagé M.Ville, Instituteur, de St-Germain-Laval, à venir se fixer à Montbrison. Ils lui ont assigné un traitement convenable. MM. les Maire et Curé de Montbrison sont nommés Administrateurs de l'Ecole, qui s'ouvrira le 7 avril 1807. M. Ville enseignera la langue latine et tout ce qui entre dans l'éducation des enfans du premier âge.» (N°9 du 4 avril 1807)

\* \* \*

«Hier, sur le midi, la voiture de Montbrison à Thiers s'est précipitée dans le Lignon au-dessus de Leigneux, après avoir roulé sur elle-même dans une élévation de 20 pieds. La patache a été brisée, deux voyageurs heureusement n'ont éprouvé que des contusions, le cheval a été blessé.» (N°13 du samedi 2 mai 1807)

\* \* \*

«Du 7 mai.-Hier, nous avons éprouvé un orage épouvantable, accompagné de grêle et de tonnerre. La grêle n'a pas fait de mal, étant mêlée avec une pluie abondante ; mais il est arrivé un accident terrible en la commune de Saint-Anthelme, à trois lieues de Montbrison. Un cultivateur et deux vaches ont été tués par la foudre dans le champ qu'ils labouroient. Ce fait est malheureusement certain.» (N°14, du 9 mai 1807)

\* \* \*

«Nouvel établissement de Voitures publiques, non suspendues, autorisé par le Ministre. Ces voitures partent tous les jours de Montbrison et de St-Etienne, à six heures du matin, et arrivent à midi. Le prix est de 3 F par personne. Les bureaux sont à St-Etienne, chez Lallier, entrepreneur, à Montbrison, chez Durand, aubergiste.» (N°38 du samedi 12 septembre 1807)

\* \* \*

«A vendre .- Maison au Cloître, remise et grenier au-dessus, appelée "la Diana" ; le tout contigu. S'adresser à M.Jacquet, propriétaire à Montbrison.» (n°48 du mercredi 21 octobre 1807)